

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2006

---

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2006 - (n° 3447)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 172

présenté par  
M. Carrez

-----  
**ARTICLE 43**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. – Dans le dernier alinéa du V de l'article 30 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, les mots : « du concours particulier créé au sein » sont supprimés. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination dans la loi « libertés et responsabilités locales » de la transformation du concours particulier en abondement de DGD, prévue au présent article.